

PROCÉDURE**ACCUSÉ-RÉCEPTION DE DÉPÔT**

L'accusé-réception de dépôt d'un dossier est instantanément généré par SYNERGIE et envoyé en format dématérialisé sur le compte SYNERGIE du porteur. Dans l'attente de la dématérialisation, le GIP Massif central envoie l'accusé-réception de dépôt au maître d'ouvrage en format papier ou mail.

Cet accusé de réception ne signifie pas que le dossier est éligible ou qu'il peut être instruit en l'état.